

items. Omissions are inevitable, though some are surprising. The most notable is the absence of all reference to Loyalist biographies in the *Dictionary of Canadian Biography*, an important source of recent scholarship. Missing also is Neil MacKinnon's "Nova Scotia Loyalists, 1783-1785" (*Histoire sociale—Social History*, IV [November 1969]: 17-48). Apparently absent from the PANS library is a very useful economic study of the war of American Independence, John Dewar Faibisy's "Privateering and Piracy: The Effects of New England Raiding upon Nova Scotia during the American Revolution, 1775-1783" (Ph.D. diss., U. of Massachusetts, 1972). Nor could I understand why Gordon Stewart and George Rawlyk's *A People Highly Favoured of God: The Nova Scotia Yankees and the American Revolution* (1972) had been excluded, when it describes the world which the Loyalists found upon entering Nova Scotia.

More serious are the omissions from the manuscript source list. While the list covers the years 1775 to 1830, in the economic section alone there are numerous important items, either directly generated by Loyalists or which make reference to Loyalist settlers, which the editors have omitted. A partial list would include the following: for Annapolis, Foster Woodbury's daybook, 1810-15, the Marshall family account book, 1780-1835, an anonymous account book, 1804-07 (MG1); for Cornwallis Township, the Perry Borden papers, 1794-1808 (MG1/143), the Pearson family account book, 1732-1803 (MG3/116) from Lyme, Connecticut; for Fort Lawrence, Thomas Roach's ledger, 1803-21 (MG3/119); for Granville, Samuel M. Chesley's account and daybook, 1792-1807 (MG1/177), and Benjamin Dodge's account book, 1778-1821; for Halifax, John Barry's day book, journals and ledgers, 1813-34 (MG3/143, 312-13), Charles J. Hill's account books, 1795-1834 (MG3/164-65); for Horton township, an anonymous account book, 1793-94 (MG3/236); Timothy Bishop's daybook, 1775-1824, Edward DeWolf's ledgers, 1773-85, 1796-1802 (MG3/233-34) and Henry McGee's ledgers and daybooks, 1788-1806 (MG3/237-38); for Liverpool, Thomas Akin's account books and journals, 1787-1817 (MG1), Robert Barry's account and cashbooks, 1801-02, 1813-28 (MG3/306, 308), Barnabas and Thomas Freeman's ledgers, 1783-1838 (MG3/979, 1009), Simeon Perkin's cashbook, 1803, Zenas Waterman's account books, 1786-1811 (MG1); for Parrsboro, Captain Samuel Wilson's account books, 1779-1832 (MG3/1725c); for Partridge Island, Jonathan Crance and James Ratchford's ledger, 1789-95 (MG3/270); for Sandy Cove, Stephen Fountain's account book, 1770-1820; for Shelburne, Jacob Weiser's account book, 1810-32 (MG3/307) and Cornelius White's account book, 1818-33; for Wilmot, Charles Dodge's account book, 1795-1827; and for Yarmouth, Samuel Marshall's letters, 1810-13 (MG3/352). Such details are necessary, if it is understood that the PANS possesses an extraordinarily rich, but curiously neglected, collection of business papers. They are perhaps of little interest to genealogists, but are the sort of manuscripts crucial to writing social and economic history.

These difficulties aside, the *Loyalist Guide* is obviously of great use to those fortunate enough to visit the PANS, the finest archive in Canada, and the happiest of places for a researcher to work.

Julian GWYN  
University of Ottawa

\* \* \*

CLAUDE BARIBEAU — *La seigneurie de la Petite-Nation (1801-1854). Le rôle économique et social du seigneur*. Hull, Asticou, 1983. 163 p.

On peut distinguer trois aspects dans cet ouvrage : l'histoire d'une région, celle d'une institution et celle d'une grande famille.

Dans un territoire vide et lointain, à quelque 70 milles de Montréal et 40 milles d'Ottawa, une petite société locale se forme dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Claude Baribeau décrit successivement le peuplement, l'occupation du sol et l'utilisation des ressources. L'étude est solidement documentée, l'auteur puisant ses informations dans les archives de la seigneurie (contrats de concession, terriers et livres de compte), dans la correspondance de la famille seigneuriale, dans les registres paroissiaux et dans les recensements nominatifs. La région se développe, d'abord lentement, puis plus vite après 1830. Vers 1850, on a une population d'environ 3 000 personnes. Les colons sont venus surtout des paroisses rurales du district de Montréal. Il y a tendance au regroupement géographique selon les divisions ethniques, et les mariages obéissent généralement aux mêmes clivages. Les Canadiens français pratiquent dans l'ensemble une agriculture pauvre et le travail en forêt est un recours nécessaire. Les « positions avantageuses » que permet l'activité économique vont plutôt aux anglophones, sauf pour ce qui est de l'entourage du seigneur.

Le cas est intéressant, particulièrement intéressant même, parce que les choses se passent au moment où le développement de la population et l'exploitation forestière amènent à sortir de la vieille zone seigneuriale; parce qu'on a affaire à une sorte d'enclave seigneuriale dans le pays de *townships* et de bois qu'était alors l'Outaouais; et parce qu'il s'agit d'une seigneurie qui se trouve à être la propriété de la famille de Papineau.

Le notaire Joseph Papineau a acquis la seigneurie de la Petite-Nation (225 mi<sup>2</sup>), partie en 1801 et partie en 1803. En 1809 il en a vendu une section à un entrepreneur forestier américain, mais il en a repris possession dès l'année suivante par suite de l'insuccès et du suicide de celui-ci. En 1817 il cède la seigneurie à son fils Louis-Joseph, avocat et homme politique qui n'a pas besoin d'être présenté. Un autre fils, Denis-Benjamin, dès les débuts et jusqu'à la fin (1854), joue un rôle important dans l'administration des affaires de la seigneurie.

Il faudra multiplier les monographies, écrit l'auteur dans son introduction, pour mieux saisir le problème du conflit entre le capitalisme et l'institution seigneuriale. Tout son texte nous fait voir, de manière classique, le caractère moteur du premier et la fonction de frein jouée par la seconde. Mais c'est le frein qui triomphe et la thèse qui ressort est celle de la primauté du pouvoir social du seigneur (particulièrement le dernier chapitre). Sont dans sa dépendance ou subissent son contrôle les paysans, les commerçants et entrepreneurs, le curé et l'institution paroissiale.

On insiste d'abord, comme il se doit, sur les cens et rentes qui sont de 6  $\frac{2}{3}$  minots de blé (possibilité d'exiger à défaut l'équivalent en argent) et 14 livres tournois, 16 sols, 3 deniers pour 200 arpents; plus tard, au moment où la superficie des terres concédées est moindre, c'est la proportionnelle pour ce qui est du blé (4  $\frac{1}{2}$  minots pour 125 arpents, par exemple) et le même 14 livres tournois... Le commentaire indique que ce taux est de 3 à 9 fois supérieur à ce qu'il était sous le Régime français.

Mais on fait aussi le tour des divers droits et monopoles dont jouit le seigneur, et des servitudes qui pèsent sur les censitaires. L'auteur montre que les clauses du contrat de concession ne restent pas lettre morte, que les droits seigneuriaux et la fiscalité seigneuriale impliquent des limites bien réelles pour la propriété et la liberté d'initiative de tous ceux qui oeuvrent sur le territoire seigneurial. Il souligne à plusieurs reprises que les seigneurs sont de simples rentiers, comme dans le passage suivant : « Ils aliènent la terre et la forêt en faveur des paysans, des artisans et des bourgeois qui procèdent à la mise en valeur des ressources, tandis qu'eux se contentent de percevoir une rente sur l'exploitation qu'on en fait » (p. 18).

Pour l'essentiel, ces rentiers n'interviennent pas « sous forme d'investissement dans le processus de production » (p. 15). Mais ils tiennent bien en main le monde des paysans, qui ont du mal à s'acquitter de leurs redevances. Les entrepreneurs forestiers eux-mêmes dépendent d'eux « à la fois pour leurs terres, l'utilisation des moulins et les coupes de bois »

(p. 151). Avant 1850, les assises de la paroisse étant mal établies, le pouvoir clérical émane du pouvoir seigneurial.

En conclusion, Claude Baribeau se démarque très explicitement de Harris sur la question de savoir qui commande le rythme du développement économique de la seigneurie. Il écrit donc :

Contrairement à R.C. Harris qui dénie au seigneur ce rôle économique et social et qui prétend que ce sont en fait les bourgeois (entrepreneurs forestiers et marchands) qui contrôlaient la mise en valeur des ressources forestières, agricoles et foncières, nous estimons que le seigneur a dirigé le développement général de sa seigneurie et que c'est encore lui qui a délibérément laissé à des capitalistes l'exploitation de certains secteurs économiques (p. 15).

La divergence méritait d'être soulignée.

Sur un autre plan cependant, les points d'accord ne manquent pas, qui mériteraient aussi d'être approfondis. Harris, dans la conclusion à son article sur la Petite-Nation, dit en effet :

The seigneurial system, although neither a social nor an economic unit of *habitant life* (souligné de moi), had become profitable for the seigneurs, most of whom insisted that the survival of French Canada depended on the survival of the system. These institutions, particularly the kin group and the cote, provided a measure of stability, but they did not provide an institutional framework for change, especially as parish priest and seigneur usually defended the status quo. French-Canadian society had achieved some strength in rural isolation, in closely-knit, interrelated communities, and in a retrospective outlook, but had not the ability to cope with change... (« Of Poverty and Helplessness in Petite-Nation », *Canadian Historical Review*, March 1971, pp. 49-50.)

Quand on s'entend sur ce qui joue les rôles de moteur et de frein on a une base pour discuter du mouvement général, de la marche relative et du blocage relatif. On devra y revenir.

Claude Baribeau avance quelque part que ce qu'il a pu observer dans la Petite-Nation n'est pas fondamentalement différent de ce qui se passe dans plusieurs seigneuries de la vallée du Saint-Laurent. L'affirmation conjugue une certaine prudence et un caractère assez vague. À propos des taux des cens et rentes par exemple, on voudrait savoir, même grossièrement, non pas ce qu'ils étaient par rapport au Régime français, mais par rapport à l'ensemble des taux en vigueur *au même moment* dans les autres seigneuries du Bas-Canada. Là on verrait plus clair et on pourrait mieux comprendre si, comme l'affirme l'auteur pour l'ensemble du contrat de concession, le poids à porter est « éminemment lourd ». Autre évocation qui aurait été nécessaire, celle de la seule solution de rechange pour qui voulait alors avoir accès à la terre, et celle des conditions d'établissement — qui n'étaient pas le *free soil* — dans les régions soumises à la propriété terrienne capitaliste.

Le seigneur rentier, le seigneur qui domine toute la société, est-ce le fait de la Petite-Nation ou de l'ensemble du Bas-Canada? En un sens, faire une monographie c'est poser une pierre, contribuer à la construction d'un édifice. Et pourtant il n'y a pas de monographie qui ne s'inspire pas d'une certaine idée de l'édifice. Ici cette idée, antérieure à l'analyse comme il arrive le plus souvent, se trouve confirmée par l'analyse d'un cas parmi deux cents. Il faudra poursuivre, savoir si le cas est exemplaire parce que représentatif de ce qui est plus largement répandu, ou parce qu'il donnerait en traits plus accusés — ce qui est bien différent — quelque chose qui se retrouverait partout.

Dans le cas de Papineau, l'auteur supprime les indices de « générosité » et de « dureté ». Il souligne son manque du « sens du risque » au plan économique, et de ses « tendances aristocratiques ». Surtout, il oppose le discours à l'intérêt et au comportement :

Papineau n'est pas un seigneur capitaliste : il est un rentier du sol et de la forêt, ce qui ne l'empêche pas de porter attention à ses revenus. D'une part, il se livre à une exploitation

de type féodal qu'il condamne par ailleurs; d'autre part, il confie à des capitalistes anglophones le soin d'exploiter les ressources forestières de sa seigneurie, de commercialiser l'agriculture et de prolétarianiser jusqu'à un certain point sa population, gestes qu'il réprouve par contre en tant que nationaliste de type agriculturiste et anti-capitaliste (p. 112).

Si le portrait est juste, il gagnerait toutefois à être mis en perspective. On verrait par exemple que le discours sur l'égalité des défenseurs du système seigneurial n'obéit pas à une logique différente de celle du discours sur la liberté chez les défenseurs du capitalisme. L'un et l'autre, en creux, fonctionnent à la défense de la propriété.

Le discours libéral aurait sur l'autre l'avantage de la transparence? Pas si sûr, car lui aussi, dans son postulat fondamental, doit recourir à l'idée d'intérêt général : « Vices privés, bénéfices publics », écrit Mandeville en sous-titre à sa *Fable des abeilles* (1714); et Adam Smith, l'auteur de la *Richesse des nations* (1776), pour concilier les égoïsmes particuliers et le bien commun, devra évoquer l'intervention ordonnatrice, peut-être bien illusoire, de la fameuse « Main invisible ». Aussi Marx écrira-t-il pour sa part :

Les économistes ont une singulière manière de procéder. Il n'y a pour eux que deux sortes d'institutions, celles de l'art et celles de la nature. Les institutions de la féodalité sont des institutions artificielles, celles de la bourgeoisie sont des institutions naturelles. Toute religion qui n'est pas la leur est une invention des hommes, tandis que leur propre religion est une émanation de Dieu (*Le Capital*, Livre premier, tome I, Éditions sociales, 1975, n. 1, p. 92).

Mais pourquoi évoquer tout ce grand monde? Pourquoi les amener avec soi dans la Petite-Nation, région dans le Bas-Canada, lui-même région de l'Occident? Pour dire qu'inévitablement ils y sont déjà de quelque manière, ne serait-ce que par les conceptions générales dans lesquelles baignent, qu'on s'en défende ou pas, les analyses historiques, aussi restreintes et détaillées soient-elles.

Et puis, après tout, qui parle lorsque Louis-Joseph Papineau, dans une lettre à son fils Amédée, écrit à la veille de « l'abolition » de la tenure seigneuriale? Il dit :

... nous sommes républicains sincères — quoique bien indignés de voir le Solliciteur Gen<sup>l</sup> de la Reine Victoria installer le communisme en Canada longtemps avant qu'il puisse l'être en France et tous ses représentans royalistes et catholiques assez ignorans et immoraux pour violer impunément les droits de propriété acquis; sans hésiter, sans s'en douter; pour faire ce que pas un entre cent des représentans chez nos voisins hérétiques et républicains n'oseraient imaginer parce qu'ils sont instruits (A.N.Q., Collection Papineau-Bourassa, Boîte 7, 8 septembre 1851).

Est-ce le seigneur d'hier, le capitaliste de demain, ou plus généralement, comme si le genre avait plus d'importance que l'espèce, l'homme qui a de la fortune, du pouvoir et de l'instruction?

Malgré ces réserves et ces questions, un très bon livre.

Jean-Paul BERNARD  
Université du Québec à Montréal

\* \* \*

DONALD H. AKENSON, ed. — *Canadian Papers in Rural History*, Volume IV. Gananoque: Langdale Press, 1984. Pp. 338.

It is an almost invariable rule that a collection of this kind will be labelled "uneven". In this case the word is doubly apt; it describes not only the quality of the articles but also